



**CNW code 1**

## **Septième édition du Prix À part entière : l'Office des personnes handicapées du Québec dévoile le nom des finalistes dans la catégorie « Municipalités, MRC et autres communautés »**

**Drummondville, le 20 octobre 2020.** – L'Office des personnes handicapées du Québec a rendu publique aujourd'hui la liste des finalistes du Prix À part entière 2020. Chacun de ces finalistes peut maintenant aspirer au titre de lauréate ou lauréat du Prix.

Voici la liste des finalistes de la catégorie « Municipalités, MRC et autres communautés ».

### **Ville de Beloeil (Montérégie)**

C'est en 2019 que la Ville de Beloeil a inauguré son premier centre aquatique accessible. Avec celui-ci, elle cherche à promouvoir une société égalitaire où personne ne bénéficie de traitements particuliers. Les lieux du centre ont été pensés de façon à ce que tous et toutes puissent profiter des mêmes installations. À titre d'exemple, le centre possède un vestiaire unique qui a été mis en place selon l'approche ADS, soit l'analyse différenciée selon le sexe. Cette approche tient compte des différences de chacun (biologiques, économiques, sociales, culturelles, physiques, etc.). Les personnes handicapées n'ont donc pas à emprunter des parcours différents pour jouir des installations et n'ont pas à demander de l'aide pour pouvoir profiter des aménagements. Plusieurs municipalités se sont d'ailleurs inspirées des aménagements du centre aquatique de Beloeil afin de rendre leurs projets plus inclusifs.

### **Ville de Saguenay (Saguenay-Lac-Saint-Jean)**

En 2017, la Ville de Saguenay a publié le *Guide des services offerts aux personnes handicapées*, conçu pour les personnes handicapées, leurs familles et les organisations les soutenant. Ce guide, entièrement gratuit, a d'ailleurs été rédigé en utilisant une communication simplifiée et adaptée pour toutes et tous. Depuis 2017, la Ville offre aussi des formations pour outiller son personnel afin qu'il puisse répondre adéquatement aux besoins des personnes ayant des incapacités. En 2018, la Ville de Saguenay a également mis en place une campagne afin de sensibiliser le public à l'importance de respecter les places de stationnement pour personnes handicapées. Grâce à cette dernière, en 2019, le nombre de constats d'infraction émis par la Ville a diminué.

### **Ville de Saint-Lazare (Montérégie)**

La Ville de Saint-Lazare a instauré, en 2019, le programme Les Incroyables chromosomes, qui offre des loisirs adaptés aux enfants et aux jeunes handicapés en compagnie de leurs frères et sœurs âgés de 18 ans et moins. Les jeunes sans incapacité ont donc la possibilité de se retrouver avec d'autres enfants vivant des situations familiales similaires. Les activités se déroulent une fois par mois, au parc nature Les Forestiers. De nombreuses activités sont proposées aux familles selon les divers types d'incapacités et sont supervisées par du personnel spécialisé. Ce programme a également permis aux parents d'avoir un certain répit lors des activités et ceux-ci se disent extrêmement satisfaits du projet. Les jeunes se sont d'ailleurs liés d'amitié entre eux et ont développé de belles relations avec les accompagnatrices et les accompagnateurs.

Siège social  
309, rue Brock  
Drummondville (Québec) J2B 1C5  
Téléphone : 1 800 567-1465  
Télécopieur : 819 475-8753  
Téléscripteur : 1 800 567-1477  
[www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

**Faits saillants :**

- Le Prix À part entière vise à rendre hommage aux personnes et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Il est remis tous les deux ans par l'Office des personnes handicapées du Québec. Le porte-parole du Prix est l'auteur et producteur Stéphane Laporte.
- Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) est le partenaire officiel de la septième édition du Prix À part entière.
- Un total de 35 000 \$ en bourses de même qu'un trophée en bronze seront remis aux lauréates et aux lauréats des cinq différentes catégories du Prix À part entière :
  - Individus (10 000 \$);
  - Organismes à but non lucratif (10 000 \$);
  - Municipalités, MRC et autres communautés (5 000 \$);
  - Établissements d'enseignement soutenant la réussite éducative (5 000 \$);
  - Entreprises soutenant l'intégration et le maintien en emploi de personnes handicapées (5 000 \$).

**Liens connexes :**

Site Web de l'Office : [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

Page Facebook de l'Office : <https://www.facebook.com/Officepersonneshandicapees/>

Chaîne YouTube de l'Office :  
<https://www.youtube.com/c/officedespersonneshandicapeesduquebec>

– 30 –

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécriteur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à [communications@ophq.gouv.qc.ca](mailto:communications@ophq.gouv.qc.ca).

**Source :****Pour renseignements**

Marie-Pierre Beaulieu-Savard  
Agente d'information  
Office des personnes handicapées du Québec  
1 866 680-1930, poste 18610

**Communications et entrevues**

Kevin Lalancette  
Roy & Turner Communications  
1 514 844-9678, poste 207  
[klalancette@roy-turner.com](mailto:klalancette@roy-turner.com)